

# « Islamo-gauchisme » : stopper la confusion et les polémiques stériles

16 février 2021

Communiqués

Société

Interrogée sur CNews, la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation a annoncé qu'elle allait demander « notamment au CNRS » de faire une enquête sur « l'ensemble des courants de recherche » à propos de « l'islamo-gauchisme » à l'université, « de manière à ce qu'on puisse distinguer ce qui relève de la recherche académique et ce qui relève du militantisme et de l'opinion ».

La CPU fait part de sa stupeur face à une nouvelle polémique stérile sur le sujet de l'« islamo-gauchisme » à l'université. « L'islamo-gauchisme » n'est pas un concept. C'est une pseudo-notion dont on chercherait en vain un commencement de définition scientifique, et qu'il conviendrait de laisser, sinon aux animateurs de Cnews, plus largement, à l'extrême droite qui l'a popularisé. Utiliser leurs mots, c'est faire le lit des traditionnels procureurs prompts à condamner par principe les universitaires et les universités.

Comme l'avait justement rappelé dans une tribune le 26 octobre dernier la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, « l'université n'est ni la matrice de l'extrémisme, ni un lieu où l'on confondrait émancipation et endoctrinement. L'université n'est pas un lieu d'encouragement ou d'expression du fanatisme, » mais « le lieu où s'apprennent le doute comme la modération ainsi que la seule de nos institutions capable d'éclairer l'ensemble de la société, de l'école aux médias, par une connaissance scientifiquement établie, discutée et critiquée collégialement. » Rien ne saurait justifier un changement de discours à ce sujet.

La CPU regrette donc la confusion entre ce qui relève de la liberté académique, la liberté de recherche dont l'évaluation par les pairs est garantie, et ce qui relève d'éventuelles fautes ou d'infractions, qui font l'objet si nécessaire d'enquêtes administratives (par l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche), ou d'enquêtes pénales. La CPU s'étonne ainsi de l'instrumentalisation du CNRS dont les missions ne sont en aucun cas de produire des évaluations du travail des enseignants-chercheurs, ou encore d'éclaircir ce qui relève « du militantisme ou de l'opinion ». La CPU réclame, au minimum, des clarifications urgentes, tant sur les fondements idéologiques d'une telle enquête, que sur la forme, qui oppose CNRS et universités alors que la recherche est menée conjointement sur nos campus par les chercheurs et les enseignants-chercheurs.

La CPU appelle à élever le débat. Si le gouvernement a besoin d'analyses, de contradictions, de discours scientifiques étayés pour l'aider à sortir des représentations caricaturales et des arguties de café du commerce, les universités se tiennent à sa disposition. Le débat politique n'est par principe pas un débat scientifique : il ne doit pas pour autant conduire à raconter n'importe quoi.

Photothèque

Ma thèse en 180  
secondes« L'instant  
Recherche »

Espace confidentiel

Sur le même thème

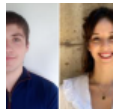
CPU Infos

## Rencontres Economiques Aix en Seine : lancez le débat !

23 juin 2020

Les 3, 4 et 5 juillet...

Société



Communiqués

## COVID-19 : 20 projets de recherche sélectionnés pour lutter contre l'épidémie

12 mars 2020

Alors que l'épidémie de coronavirus Sars-CoV2 continue de se propager...

Santé Société



[Envoyer par mail](#) [Partager sur](#)   [Recherche](#) [Vie des universités](#) [Enseignement supérieur](#) [Europe](#) [International](#) [Etudiants](#)[AMUE](#)[Outil simulation financière](#)[Nous contacter](#)[Presse](#)[Infos pratiques](#)[Mentions Legales](#)[Statuts de la CPU](#)

© CPU 2021

La CPU	Actualités	Annuaire	Presse	Publications	Dossiers	NOS PROPOSITIONS POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
Qui sommes-nous ?			Communiqués de presse		Nos conventions avec les organismes de recherche	
Rôle de la CPU			Revue de presse		Ma thèse en 180 secondes	2019 : Autonomie des Universités ?
Organisation					Photos d'Université	2018 : L'Europe des Universités
L'équipe permanente					Patrimoine	2017 : Pensons l'Université pour l'avenir "Campus en mouvement" (colloque 2016 à Orléans)
Les commissions et comités						"Université 3.0 : nouveaux enjeux, nouvelles échelles à l'ère numérique" (colloque 2015 à Strasbourg)
Commission de la formation et de l'insertion professionnelle						"Les universités et l'innovation, agir pour l'économie et la société" (colloque 2014 à Lyon)
Commission de la recherche et de l'innovation						"Les femmes et les hommes qui font l'université" (colloque 2013 à Rennes)
Commission des moyens et des personnels						"L'université pour l'avenir, Avenir des universités" (colloque 2012 à Marseille)
Commission de la vie de l'étudiant et de la vie de campus						« Une ambition licence » (colloque 2011 à Toulouse)
Commission des relations internationales et européennes						Contribution de la CPU aux assises de l'enseignement supérieur
Commission juridique						
Commission des questions de santé						
Commission regroupements et politiques de sites						
Comité de la transition écologique						
Comité numérique						
Comité Europe						
Comité						
Communication et attractivité des universités						
Nos membres						
Qu'est-ce que l'Université française ?						
L'université aujourd'hui						
L'Université en chiffres						
Histoire de l'Université						

